

Du 07 octobre au 15 Octobre 2004

**LE SEUL RAID RÉSERVÉ
AUX FEMMES...
ET AUX FEMMES UNIQUEMENT**

**Vittel
Amazones**

UNE RÉALISATION ZBO

Société **ZBO**

7 Rue Jean-Jacques Rousseau – ZAC des Radars - 91350 GRIGNY

Tél. : 01.69.06.11.11 – Fax : 01.69.43.35.96

vittelamazones@wanadoo.fr



SOMMAIRE

PAGE 3	PREAMBULE
PAGE 4	PRESENTATION DU SRI LANKA
PAGE 5	L'ORGANISATION
PAGE 6	PARCOURS PROVISoire
PAGE 7	COMMUNICATION DE L'EVENEMENT
PAGE 8	MODALITES D'INSCRIPTION
PAGE 9 A 18	REGLEMENT & EMBLEMES SPONSORS DES EQUIPES
PAGE 19	FORMULAIRE D'INSCRIPTION
PAGE 20	FORMULAIRE MEDICAL
PAGE 21	FORMULAIRE VESTIMENTAIRE
PAGE 22	DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT



RAID VITTEL AMAZONES 2004: 1, 2, 3... ET 4 !



Alexandre DEBANNE
Organisateur

Après trois années « SOLD OUT », ZBO prépare activement la quatrième année de succès du Raid Vittel Amazonas.

Ce succès s'explique par un concept doté de valeurs très actuelles :

L'accessibilité :

- **Physique** : les concurrentes sont pour la plupart des aventurières débutantes et le niveau sportif est à la portée de toutes.
- **Financière** : Avec un coût d'inscription de moins de 8500€ par équipe (3 concurrentes) avion compris, plus de 90% des équipes sont parrainées par des entreprises.

La féminité : 75 équipes de 3 concurrentes = 225 femmes, ensemble à l'autre bout du monde 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 !

L'écologie : Pas de moteur, que de la sueur ! Les concurrentes sont en immersion totale dans la nature dans les plus beaux endroits de la planète.

La convivialité : 70 équipes maximum afin de garantir à l'évènement une taille humaine.

La médiatisation : Par son concept exclusivement féminin et original, cet évènement a de lui-même attiré l'ensemble des médias et des concurrentes VIP dès la première édition. Alexandre, organisateur et homme de média, est idéalement placé pour assurer la meilleure promotion de l'évènement. Les moyens techniques mis en œuvre par ZBO permettent une transmission quotidienne de matériel rédactionnel, photo et vidéo par satellite à destination de l'ensemble des médias.

La sécurité : Europ assistance est partenaire officiel de l'évènement. Son équipe médicale et la couverture rapatriement mise en place pour chacune des concurrentes permettent de vivre l'aventure en toute sérénité.

La destination : Elle change chaque année. Après la Guyane en 2001, l'île de la Réunion en 2002, l'île Maurice en 2003, le Raid Vittel Amazonas débarque en 2004 au.....



SRI LANKA

(Ceylan)



Le **Sri Lanka** est une destination captivante, 65 600km² soit un peu plus de deux fois la Belgique. La jungle profonde, parsemée de vestiges de civilisations anciennes, séduira les passionnés d'archéologies. La diversité des paysages (montagnes tapissées de champs de thé, savane africaine, rizières, jardins d'épices et plages blondes bordées de cocotiers), enchantera les amateurs de nature.

Avec tous ses charmes, l'ancienne Ceylan reste l'une des destinations asiatiques les plus attachantes.

11 heures de vol et 8477 Km séparent Paris de Colombo sa capitale

Un peu d'histoire :

1948 proclamation de l'indépendance et 1972 Ceylan quitte le Commonwealth et s'appelle désormais Sri Lanka.

Berceau du Bouddhisme, en peu d'espace, cette île tropicale vous offre une histoire très diversifiée. Le Sri Lanka, ce sont des jungles peuplées d'éléphants et de léopards, de magnifiques ruines, qui témoignent de la grandeur des civilisations des temps passés, des parcs et jardins, de vastes domaines agricoles.

Dans le centre de l'île, c'est un paysage montagneux que vous découvrirez, le jardin botanique de la ville de Kandy.

La culture et l'histoire du Sri Lanka se perpétuent au travers des vestiges d'Anuradhapura, l'ancienne capitale du pays, de Mihintale ou de Polonnaruwa dont les temples sont encore considérés aujourd'hui comme lieu saint par les bouddhistes.

Pour les naturalistes, le Sri Lanka offre une vaste collection d'espèces uniques.

Climat :

La grande mousson sévit de mai à août sur la côte occidentale, tandis que la petite mousson affecte la côte orientale de novembre à janvier. A Colombo, les températures moyennes sont de 30° C en décembre, 31° C en mars et 30° C en juin, autant dire constantes.

Population et langues :

La population compte un peu moins de 20 millions d'habitants. Elle se compose de Cinghalais, de tamouls, de Chinois, de Maures et d'européens. L'anglais est couramment parlé ainsi que le singhalais, le tamoul essentiellement au nord de l'île, et d'autres langues orientales.



L'ORGANISATION

Organisateurs :

Alexandre DEBANNE : Animateur de Télévision, Réalisateur de film d'aventure « Globe Trotteur », il aime sillonner le monde à la recherche des meilleurs spots pour le tourisme. Il co-organise ce raid avec Bruno POMART dont les objectifs sportifs et humains rentrent dans sa philosophie de vie. Sportif émérite, il a gravi le Kilimandjaro, croisé le cap Horn en Jet Ski.

Bruno POMART : Créateur et co-organisateur de l'événement. Ex-policier - instructeur du R.A.I.D. de la Police Nationale, ex-International de lutte.

Après plusieurs expériences : 3 Raids Gauloises (Costa Rica, Nouvelle Calédonie, Sultanat d'Oman), Raid Oléron, rallye de Tunisie, il décide de se lancer dans l'organisation d'événements et de créer le concept Raid Aventure en faveur des jeunes de banlieue. Depuis 1993 environ 25 événements ont été organisés, chacun accueillant environ 150 concurrents.

Régisseur :

Pascal LAVANCHY : Triple sélectionné olympique et vice champion du monde de patinage, il s'est reconverti dans la gestion d'événements. Après l'organisation de spectacles pour Candeloro, il continue avec Disneyland Paris sur la mise en place du spectacle de cascade « Moteur Action ». Aujourd'hui, nouvel élément clef de l'organisation ZBO, il se lance dans l'aventure avec un grand A.

Responsable Administrative et Relations concurrentes :

Nadia LIYAOU : Assistante de communication et marketing, sa connaissance des Raids, comme actrice puis comme organisatrice, en fait une interlocutrice incontournable dans la gestion de la course.

Directeur de Course :

Gil MENTION : Directeur de course du Concept Raid Aventure. spécialiste de la sécurité, il a assuré l'organisation technique et la sécurité de la Traversée du « CAP HORN 2000 » en Jet Ski.

Directeur Logistique :

Khaled BENGUETIB : Directeur Logistique depuis 6 années, il dirige l'ensemble du personnel technique sur les Raids Aventure. Ancien concurrent du Raid, il est devenu le spécialiste de la logistique.

Responsable Intendance :

Laurent BOUSQUET : Il assure la logistique des repas, des ravitaillements des concurrentes et de l'organisation.

Responsable Médical :

Didier JAMMES : Médecin urgentiste du groupe EuropAssistance, il coordonnera la structure de médicalisation pendant le raid afin de mettre en place une assistance de tous les instants aux concurrentes.



PARCOURS PROVISOIRE

Les moyens de progression : canoë, VTT, course d'orientation, tir à l'arc, parcours jungle (pont de singe, tyrolienne, rappel), construction de radeau.
Plus des épreuves spécifiques selon le lieu, qui change chaque année (Ile de la réunion, de l'équitation et à l'Ile Maurice de la plongée sous-marine).

Jeudi 07 octobre 2004

Départ de Paris

Vendredi 08 octobre 2004

Arrivée

Accueil transfert de l'aéroport à l'hôtel

Contrôle administratif

Samedi 09 octobre 2004

Etape 1 – Marche d'orientation 10km

Régate de Pirogue Sri Lankaise

Transfert en bus vers Kandi

Bivouac Golf Victoria à Kandi

Dimanche 10 octobre 2004

Etape 2 – VTT Orientation 35km

Bivouac Golf Victoria à Kandi

Lundi 11 octobre 2004

Etape 3 – Canoë 25km

Bivouac Golf Victoria à Kandi

Mardi 12 octobre 2004

Etape 4 - Parcours jungle, VTT Trial, Natation, construction de radeau

Bivouac Dambulla

Mercredi 13 octobre 2004

Etape 5 – VTT Orientation 40 km

Bivouac Dambulla

Jeudi 14 octobre 2004

Etape 6 – Marche d'orientation 15km

Transfert en bus du bivouac Dambulla à l'hôtel

Soirée Finale

Vendredi 15 octobre 2004

Retour pour Paris



COMMUNICATION DE L'ÉVÈNEMENT

Afin d'optimiser les retombées médiatiques de l'évènement, ZBO produit et transmet ses propres images (photo et vidéo) qu'elle met à disposition de l'ensemble des médias.

TELEVISION :

- Lors des repérages préliminaires, des bandes-annonces sont réalisées et diffusées en amont de l'évènement.
- Pendant le raid, un module de 1,30 min est quotidiennement transmis à l'ensemble des chaînes.
- Après l'évènement, un film de 26 min et 52 min est réalisé et proposé aux chaînes hertziennes et satellites.

RADIOS :

NRJ, Première radio de France est le partenaire radio officiel de l'évènement. Elle assure la médiatisation du raid par plusieurs phases de communication :

- En amont : multi diffusions de spots annonces (à partir de juin)
- Mise en place d'un jeu concours sur l'antenne à destination des auditrices.
- Mise en place d'un second jeu concours sur l'antenne pour la sélection d'auditeurs qui rejoindront le raid et participeront aux épreuves en compagnie de l'animateur d'NRJ
- Déplacement d'antenne de l'émission « 6/9 » en direct sur le site de l'évènement.
- Pendant et après l'évènement, de nombreuses interviews ponctuelles seront réalisées afin de relater l'aventure des concurrentes sélectionnées par le concours.

AFFICHAGE :

Une campagne d'affichage de 600 panneaux 4 X 3 sur Paris - Ile de France est planifiée dans le réseau Viacom Outdoor, partenaire de l'évènement.

PRESSE ECRITE :

ZBO possède son propre pool presse composée de rédacteurs et de photographes.

Depuis l'édition 2002 et grâce à sa logistique informatique, ZBO met en place un dispositif permettant un partenariat entre les 70 équipes et l'ensemble des titres de presse nationaux et régionaux. (magazines et quotidiens). Chaque jour, un envoi de photos numériques haute définition et de rédactionnels est transmis par Internet à chacun des titres de presse partenaires.

INTERNET :

Les caractéristiques du raid Vittel Amazones (exotisme, éloignement, aventure, féminité) en font un support idéal pour l'outil internet.

En 2003, ZBO a enregistré une progression de plus de 300% de la fréquentation de son site (www.vittelamazones.com) (6000 connexions/jour) avec, lors de l'évènement une réception de plus de 4000 emails en provenance de la France entière et à destination des concurrentes.

Pendant l'évènement, l'actualisation quotidienne du site, (résultats, rédactionnel, photos) permet aux internautes d'être en prise directe avec le Raid.

Une conférence de presse se déroulera le 8 juin 2004 à 11h00 au « Rendez Vous Toyota », 79 Av des Champs Elysées, 75008 Paris.



MODALITES D'INSCRIPTION

Montant total de l'inscription pour l'équipe de 3 personnes :

8 492 Euros T.T.C. (7 100 €H.T.)

(55 704 francs T.T.C.)

- Toute inscription sera validée après le versement d'un acompte de **5 500 Euros T.T.C.**
- Les chèques devront être libellés à l'ordre de Z.B.O.
- Après le versement de l'acompte, aucun remboursement accepté, sauf en cas d'annulation de l'évènement.

Le montant total de l'inscription et le dossier complet de l'équipe doivent nous être parvenus avant le 05 SEPTEMBRE 2004

- Le prix de l'inscription comprend :
- Billet d'avion aller / retour pour 3 personnes Paris → Sri Lanka → Paris
- Les transferts sur place
- L'assurance responsabilité civile et rapatriement
- La mise à disposition du matériel sportif
- Equipement vestimentaire (tee-shirt, sac de voyage, coupe-vent, camel back, casquette)
- Les repas et les rations d'étapes
- L'hébergement

Les concurrentes doivent joindre **obligatoirement** à leur dossier d'inscription :

- **La photocopie du passeport Valide jusqu'au 15 Janvier 2005**
- **Un Certificat Médical d'aptitude à la pratique d'activités MULTISPORT ORIGINAL datant de moins de 3 mois à compter de la date de fin de la course (daté après le 15 juillet 2004). La photocopie de ce document sera à présenter lors du départ à l'aéroport avec le passeport.**
- **Un BREVET DE NATATION de 50 mètres fait en Piscine.**
- **Une photocopie du carnet de vaccination à jour ou tout autre attestation justifiant les vaccinations suivantes : diphtérie, polio, tétanos, hépatite B, hépatite A, la fièvre typhoïde, poliomyélite.**
- **Une photocopie de la carte de Groupe Sanguin.**
- **4 photos d'identités par personne**
- **Formulaires d'inscription, médical et vestimentaire remplis dans leur totalité et signés**



REGLEMENT

Préambule :

L'objectif de ce règlement est de vous aider à préparer, dans les meilleures conditions, votre participation au prochain Raid Vittel Amazones. Lisez-le attentivement car certains points vous sembleront mineurs mais prendront toute leur importance une fois sur le site de l'événement. Il est capital d'en connaître les moindres détails si l'on veut prétendre à un classement honorable.

Pour les habitués de ce raid, il est important de signaler que ce texte évolue chaque année.

A noter qu'il est impossible de rédiger des règles pour toutes les situations. La direction de course reste donc la seule autorité compétente habilitée à interpréter et statuer sur les différents cas de figures qui pourraient intervenir lors du Raid.

Toute concurrente inscrite au Raid Vittel Amazones accepte de se soumettre aux décisions de cette autorité.

ATTENTION :

Dès réception du dossier complet (dossier et acompte), un courrier de confirmation sera envoyé au chef d'équipe.

Tout dossier incomplet vous sera renvoyé.

Le Permis de Conduire n'est pas une preuve d'identité et **ne sera pas acceptée comme pièce d'identité valable.**

Chaque concurrente devra avoir en sa possession son passeport, sa carte de groupe sanguin et son carnet de vaccination (à défaut les attestations) valide pour la totalité de la période du raid et pour une période allant jusqu'au 15 janvier 2005.

Pour tout renseignement concernant l'interprétation du règlement, veuillez contacter l'organisation par téléphone au 01.69.06.11.11, par fax au 01.69.43.35.96 ou par Email nadia@zbo.fr (Nadia LIYAOU) ou gil@zbo.fr (gil MENTION directeur de course).

ORGANISATION

- La Société Ze Big Organisation (ZBO) est l'organisateur du Raid Vittel Amazones.
- La Société Z.B.O. se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute concurrente.
- Le montant de l'inscription est fixé à 7 100 euros H.T. soit 8 492 euros T.T.C. (55 704 francs T.T.C.) pour une équipe de 3 personnes. Elle comprend :
 - ✓ Les billets d'avion aller /retour pour 3 personnes (Départ de Paris Roissy CDG et retour à Paris Roissy CDG)
 - ✓ Les différents transferts sur place
 - ✓ La mise à disposition du matériel sportif
 - ✓ Les repas et les rations d'étapes
 - ✓ Les ravitaillements en eau
 - ✓ L'hébergement en hôtel (première et dernière nuit.)
 - ✓ L'hébergement en Bivouac (nuit 2, 3, 4, 5 et 6)
 - ✓ Les tenues vestimentaires obligatoires aux couleurs des partenaires de l'évènement (cf annexe 1)
 - ✓ L'accès à la soirée de remise des prix
 - ✓ La sécurité des concurrentes, les assurances responsabilité civile et rapatriement.
 - ✓ L'assistance médicale sur le Raid (3 médecins urgentistes Europ Assistance et 3 infirmiers Europ assistance)
 - ✓ la médiatisation



Toute annulation d'inscription doit être notifiée à la société Z.B.O. par lettre recommandée avec accusé de réception afin d'éviter toute contestation.

Toute demande de remboursement après le 31 juillet 2004, quelle qu'en soit la cause, sera soumise une pénalité forfaitaire de 70% du montant de l'inscription. Au-delà de cette date, aucun remboursement ne sera accepté.

L'organisation reconnaît avoir souscrit une responsabilité civile organisateur conformément à la législation en vigueur.

Ce règlement pourra être modifié ou complété par l'organisation (avant, pendant et après l'événement) et les équipes inscrites en seront informées par écrit.

CONCURRENTES

- Par leur inscription, les concurrentes s'engagent à accepter le présent règlement dans sa totalité et à fournir tous les documents nécessaires à l'inscription.
- L'épreuve est réservée exclusivement aux femmes majeures (Toute concurrente doit être majeure un jour avant la date de départ de l'événement.).
- Les équipes s'engagent à participer au Raid Vittel Amazones par équipes de 3 personnes.
- L'équipe de course est constituée de 3 concurrentes sur toutes les épreuves (sauf cas de force majeure défini par le médecin de l'événement).
- Un membre de l'équipe atteste savoir s'orienter.
- Les concurrentes doivent savoir nager et fournir à l'organisation un brevet de natation et un certificat médical d'aptitude à la pratique des activités multisports du Raid Vittel Amazones (VTT, canoë, marche, parcours jungle, course d'orientation, descente en rappel, palmes masques et tubas, tir à l'arc etc...)
- Les équipes courent sous un nom qu'elles s'approprient (personnel ou sponsor). (Le nom de l'équipe doit être mentionné sur le dossier d'inscription afin d'être validé par la société Z.B.O.)
- Chaque équipe nomme un capitaine responsable de l'équipe. (Le nom du capitaine doit être mentionné sur le dossier d'inscription afin d'être validé par la société Z.B.O.)
- Les concurrentes et leurs proches acceptent les risques de ce type de compétition et s'engagent à ne poursuivre en aucun cas l'organisation.
- Les concurrentes et leurs proches autorisent l'organisation à utiliser toutes les images tournées par la société Z.B.O. ou les télévisions présentes, leurs noms, leurs images, leurs voix et leurs prestations sportives enregistrées, avant, pendant et après le Raid Vittel Amazones et autres soirées organisées à cette occasion, sous toutes formes, pour tous supports existants et à venir, dans le monde entier, sans aucune limitation de durée dans le temps.



- Les concurrentes renoncent à tout droit concernant les images et sons enregistrés sur quelques supports et manifestations que ce soit, avant, pendant et après l'événement, dans le monde entier, sans aucune limitation de durée dans le temps.
- Les concurrentes s'engagent à respecter l'environnement et la population locale ainsi que la réglementation du pays sous peine de pénalité de 1 heure pendant la course. (bouteilles en plastic, ETC....)
- Les concurrentes s'engagent à ne pas porter préjudice à l'image des partenaires de l'événement ou à celle des sponsors qu'elles représentent par leur comportement, leurs attitudes ou leurs déclarations. Ce point contractuellement défini entre ZBO et ses partenaires pourra faire l'objet de poursuites.
- En aucun cas, la société ZBO ne pourra être tenue responsable d'agissements ou/et de déclarations susceptibles d'entacher ou de ternir l'image des partenaires de l'événement. Chaque concurrente engage sa pleine responsabilité sur ce point et reconnaît avoir été informée en ce sens.
- Chaque concurrente devra être munie d'un bracelet d'identification délivré par l'organisation, valable pendant toute la durée du Raid Vittel Amazonas. Seules les participantes munies de celui-ci auront accès aux épreuves, repas, hôtels, bivouacs, remise des prix etc.
- Chaque concurrente devra être munie d'un bracelet de chronométrage délivré par l'organisation, valable pendant toute la durée du Raid Vittel Amazonas. Seules les participantes munies de celui-ci auront accès aux épreuves. La perte du bracelet de chronométrage entraînera une pénalité de course de 1 heure et une amende financière de 100 €
- Au terme du raid (à l'arrivée de la dernière étape), chaque concurrente retournera son bracelet de chronométrage au membre de l'organisation désigné à cet effet.
- Chaque équipe gère elle-même sa préparation physique et son déplacement jusqu'à et depuis l'aéroport (transport domicile/aéroport et aéroport/domicile).
- Les concurrentes sont tenues de porter le marquage obligatoire des partenaires de l'épreuve, sous forme de tenues vestimentaires (tee-shirt, short, casquette, chaussure, tour de cou, camel-back, k-way etc...). Tout refus sera soumis à des pénalités (1 heure ajoutée au temps de course de l'épreuve) pendant la course. Les tee-shirts et autres supports vestimentaires ne devront pas être découpés et/ou modifiés sous peine de pénalités pendant la course (2 heures).
- ZBO définit des emplacements mis à la disposition des concurrentes afin d'y faire apparaître leurs propres sponsors. Les concurrentes s'engagent à ne pas utiliser d'autres emplacements publicitaires que ceux prévus par l'organisation à cet effet. (sur chaque manche : carré de 8 cm par 8 cm)
- Les concurrentes s'engagent à respecter la visibilité des partenaires de l'événement et entre autre, à ne pas cacher, couvrir ou modifier la visibilité des partenaires du Raid sous peine d'une pénalités de course (2 heures).



LA COURSE

- Le programme peut être sujet à des modifications, sans obligation pour l'organisateur d'en faire-part préalablement aux concurrentes.
- En cas de mauvaises conditions atmosphériques ou de problèmes de sécurité, les organisateurs se réservent le droit de neutraliser, modifier, voir annuler les épreuves. Dans ce cas, la direction de course reste la seule autorité compétente pour définir des critères permettant l'édition d'un classement équitable.
- En plus du briefing général lors de l'arrivée des concurrentes sur le site de l'évènement, il y aura un briefing quotidien. La présence des participantes y est obligatoire.

Réclamations :

- Elles devront être formulées, par écrit, dès la fin de l'épreuve, après l'arrivée de la dernière équipe de l'étape, auprès de la direction de course. Passé le délai de 30 minutes après l'énoncé des résultats de la journée, toute réclamation sera nulle et les résultats seront définitifs.

Parcours :

- Une étape par jour avec retour bivouac tous les soirs. L'étape peut regrouper plusieurs épreuves.

Classement :

- Les temps sont chronométrés en heures, minutes et secondes.
- L'équipe qui aura réalisé le temps cumulé le moins élevé, compte tenu des pénalités et bonifications, sera déclarée vainqueur du classement de l'étape.
- L'équipe qui aura cumulé le temps total le moins élevé sur l'ensemble des épreuves sera déclarée vainqueur au classement général.
- Seules les équipes complètes (3 personnes) seront classées.
- Le chronomètre démarre au passage de la première concurrente sur la ligne de départ et s'arrête après le passage de la 3ème concurrente sur la ligne d'arrivée.
- En cas d'égalité au classement général final, l'équipe avec les meilleurs temps d'étapes sera déclarée vainqueur.

Contrôles de passage :

- Les contrôles de passages sont obligatoires.
- Les équipes sont responsables de leur carton de contrôle. Aucune réclamation ne sera admise en cas d'oubli de pointage ou de perte du carton.
- Toute perte du carton de contrôle de l'étape entraînera une pénalité de 2 heures venant s'ajouter aux pénalités de non pointage des points de contrôles.



- La personne portant le carton de contrôle doit le poinçonner à chaque contrôle.
- Tout contrôle de passage non effectué (pointage sur le carton) sera sanctionné d'une pénalité de 1 heure.
- Pour des raisons de sécurité, les équipes doivent respecter les itinéraires tracés sur la course. Tout refus sera sanctionné d'1 heure..

Abandon :

- Une équipe ne peut pas abandonner une équipière. Les abandons se font au contrôle de passage ou lors de l'intervention de l'équipe médicale sur le parcours.

Abandon volontaire pendant l'étape :

- Chaque abandon volontaire d'une concurrente sur une étape pénalise l'équipe de l'heure de la dernière équipe arrivée de l'étape plus 2 heures par concurrente abandonnée.
- Le lendemain, l'équipe doit prendre le départ de la course à 3 personnes.

Abandon médical :

- Les abandons sur décision médicale (arrêt d'une des concurrentes sur ordre du service médical pour incapacité physique à terminer l'épreuve) entraînent une pénalité d'1 heure et ne sont pas ouverts à réclamations.
- Le lendemain, l'équipe doit prendre le départ de la course à 3 personnes après décision médicale.
- Dans le cas où une équipe subit plus d'un abandon médical pendant une étape, l'équipe est arrêtée pour l'étape du jour, le temps pris en compte est celui de la dernière équipe de l'étape plus 1 heure de pénalité par concurrente arrêtée.
- Dans le cas d'un abandon médical, la ou les concurrente(s) visée(s) accepte(nt) de se soumettre à l'avis d'arrêt du médecin sans aucune contestation possible et ce sans délai.
- Dans le cas où une concurrente passerait outre cet ordre médical de stopper l'activité physique sur-le-champ, l'équipe est exclue de la course définitivement et l'organisation décline toute responsabilité sur les séquelles physiques ou autres pouvant survenir à la totalité des membres de l'équipe.

Épreuves :

- Course chronométrée entre 2 points, le départ et l'arrivée sauf quand plusieurs épreuves ont lieu. Dans ce cas, il y aura autant de départs et d'arrivées que d'épreuve.
- Les épreuves sont de type nature : VTT, canoë, marche, parcours jungle, course d'orientation, descente en rappel, tir à l'arc, construction de radeau. Des épreuves spécifiques selon le lieu et la destination pourront être organisées. Toutefois, l'organisation atteste que ces épreuves spécifiques ne requièrent pas d'aptitudes physiques spécifiques.
- Aucun moyen de motorisation n'est autorisé lors des disciplines (ex : faire du stop...).



- Lors des épreuves faisant appel à des moyens de locomotions fournis par l'organisation (VTT, Canoës, etc...) aucun autre moyen de propulsion que ceux fournis n'est autorisé (en canoë, la propulsion se fera à l'aide et uniquement à l'aide des 2 pagaies fournies : pas de voile, pas de troisième pagaie de fortune, etc....)
- Aucune neutralisation de temps ne sera décomptée pour : Ravitaillements, crevaisons ou casse du VTT, attente des secours, etc... pendant l'étape.

Contrôle de Passage : CP Ravitaillement, assistance médicale, chrono intermédiaire et contrôles itinéraires

Pénalités :

- Matériel obligatoire manquant : 30 minutes (cf § équipements obligatoires)
- Contrôle de passage manqué : 1 heure par CP
- Perte du carton de contrôle : 2 heures + CP non pointés
- Hors parcours : 1 heure
- Non-port de la tenue vestimentaire obligatoire : 1 heure
- Non-respect de la tenue vestimentaire (découpée et/ou modifiée) : 2 heures
- Non-respect du matériel obligatoire fourni par l'organisation : 1 heure (détérioration ou perte)
- Non-respect de l'environnement et de la population : 1 heure
- Non-respect envers l'organisation : 1 heure
- Première abandon volontaire pendant l'étape : heure dernière équipe arrivée de l'étape +2 heures
- Second abandon volontaire dans une même étape : heure dernière équipe arrivée de l'étape + 2 heures par concurrente et arrêt de la 3^{ème} concurrente.
- Abandon médical : 1 heure
- Second abandon médical : heure dernière équipe arrivée de l'étape + 1 heure par concurrente et arrêt de la 3^{ème} concurrente.

Tir à l'arc : Une concurrente par équipe devra tirer 3 flèches d'essai et 6 flèches de course. La cible compte de 1 à 5 points convertible en bonification minutes : maximum 30 points donc 30 minutes de bonus.

Canoë : ZBO fournit un canoë, 2 pagaies et 3 gilets de sauvetage, celui-ci devra être mis sous le tee-shirt de l'étape. L'utilisation de propulsion ou de traction du canoë ne peut se faire qu'avec les pagaies qui vous sont fournies par l'organisation. Tout matériel autres que les pagaies sera interdit et sanctionné de 30 minutes de pénalités (moteur, voile, tee-shirt, k-way, poncho, parapluie, parasols, sac de poubelle etc...).

Course d'orientation (C.O.) : Une concurrente par équipe devra faire la CO, 15 minutes par balise + un chrono.

Palme Masque et Tubas (P.M.T.) : Une concurrente par équipe devra faire l'étape de PMT en chrono.

Radeau : L'équipe aura à disposition, 3 planches, 10 mètres de cordes et 3 bidons. L'équipe disposera de 15 minutes pour construire et naviguer, sur l'eau, une distance d'environ 20 à 30 mètres. Bonification suite à réussite de 1 heure.



SECURITE - VACCINATIONS

- Le traitement antipaludéen fortement recommandé : Cloroquine + proguanil
- La mise à jour des vaccins de base est fortement conseillée : diphtérie, polio, tétanos, hépatite B, hépatite A, la fièvre typhoïde, poliomyélite.
- Chaque équipe demandant une intervention médicale doit, à la vue de l'hélicoptère étendre au sol une couverture de survie afin de signaler sa position et de faciliter sa localisation.
- La société ZBO s'engage à ne divulguer aucune des informations médicales fournies par les concurrentes. Ces informations sont demandées dans le seul but d'optimiser la mise en place des services médicaux sur le terrain. Tous les formulaires seront confidentiels et seul le corps médical aura un droit de regard.

EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

Pour tout manquement d'un matériel, l'équipe encourra 30 minutes de pénalité. A tout moment, cet équipement obligatoire peut être vérifié. Une équipe se verra refuser le départ si cet équipement n'est pas complet.

Équipement obligatoire *individuel* à la charge des concurrentes

- Une couverture de survie.
- Une lampe frontale
- Un produit anti-moustique
- Un écran total
- Une paire de lunette solaire
- Une moustiquaire
- 2 Cadenas (1 pour le sac de voyage et 1 pour le sac à dos)

Équipement obligatoire à la charge de l'équipe

- Un aspi venin
- Un couteau.
- Un briquet.
- Un sifflet.
- Un porte-carte étanche
- Une boussole

Une pharmacie conforme avec (à titre indicatif):

- Antalgique-Antipyrétique : style doliprane
- Antalgique : style di-antalvic
- Antispasmodique : style spasfon lyoc
- Antidiarrhéique : style imodium
- Antiseptique intestinal : style ercefuryl 200
- Antihistaminique : style aeries ou zyrtec



- Antimycosique : style daktarin poudre
- Antinauséieux : style primperan
- Collyre ophtalmique : style biocidan
- Pommade anti inflammatoire : style voltarene émulsion
- Pommade antiseptique : style FUCIDINE
- BETADINE JAUNE solution dermique (petit flacon)
- HEXOMEDINE solution (petit flacon)
- BIAFINE (petit tube)
- VASELINE
- Compresses stériles
- Bandes NYLEX
- 2ème peau spenco
- MEFIX
- Petits ciseaux
- Pince à échardes.

Matériel fourni par l'organisation

- L'organisation assure la mise à disposition des V.T.T., des canoës + pagaies et des casques de V.T.T. Chaque concurrente peut apporter son casque personnel. Dans ce cas, prévenir l'organisation.
- Les cartes pour la course
- Les cartons de contrôles

ATTENTION :

Le poids de votre bagage en soute ne devra pas excéder 13 kg par concurrente sous peine de vous facturer tout kg supplémentaire.

Vos effets de voyage ne peuvent excéder 2 bagages (1 bagage en soute et un sac à dos.)

Equiper vos bagages de cadenas.

Lors de votre enregistrement à l'aéroport, l'ensemble de vos bagages sera badgé avec une étiquette étanche et indéchirable comportant votre nom et N° d'équipe ainsi que les informations nécessaires à sa récupération en cas de perte.



ANNEXE N°1

EMPLACEMENTS RESERVES AUX SPONSORS DES EQUIPES

Attention : Les emplacements doivent être respectés sous peine de pénalités.

TEE-SHIRT :

- Epaule droite 8 x 8 cm
- Epaule gauche 8 x 8 cm

CASQUE DE VTT :

- Latéral droit 8 x 8 cm

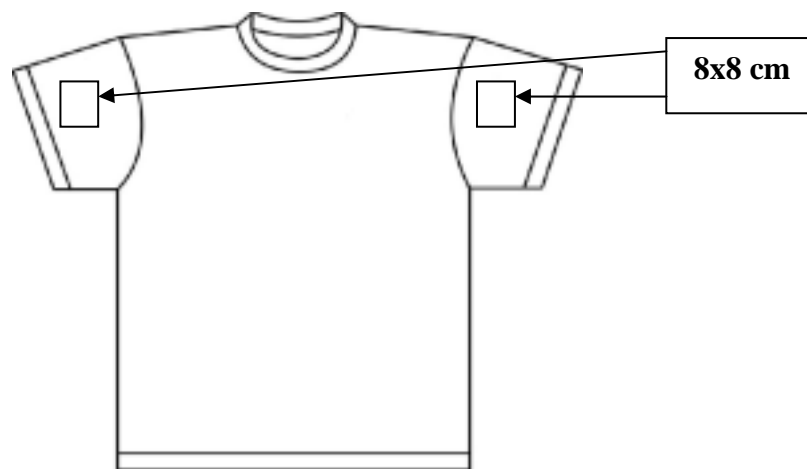
SAC A DOS :

- Bas du sac 8 x 8 cm

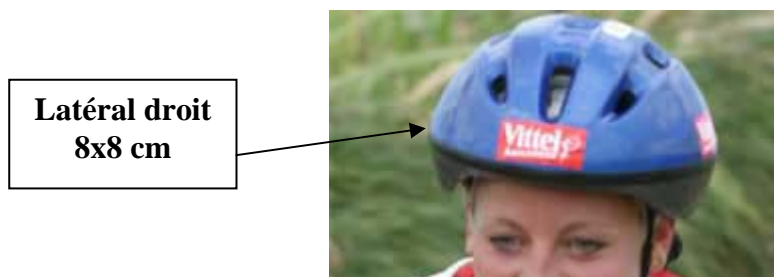
CANOË :

- Latéral Gauche et Droit à l'avant 20 x 15 cm

Tee-Shirt



CASQUE DE VTT





SAC A DOS



Bas du sac
8x8 cm

CANOË



Latéral droit et
gauche à l'avant
20x15 cm

LISTE DE LA TENUE VESTIMENTAIRE FOURNIE PAR CONCURRENTE :

- 6 Tee-shirt,
- 1 casquette,
- 1 tour de cou,
- 1 coupe-vent,
- 1 Camel back,
- 1 sac de voyage.

Cette liste n'est pas contractuelle et peut être modifiée par la société ZBO.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom officiel de l'équipe : _____
Nom du sponsor : _____
Nom du chef d'équipe : _____

Nom d'usage (figurant sur les papiers de voyage) _____

Prénom : _____

Rue et n : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Département : _____ Région : _____

Pays : _____ Nationalité : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Téléphone portable : _____ Téléphone domicile : _____

Téléphone bureau : _____ Fax : _____

Email : _____

N° de passeport : _____

Délivré le (date) : _____ A (ville/pays) : _____

Date d'expiration : _____

N° Carte Nationale d'Identité : _____

Délivré le (date) : _____ A (ville/pays) : _____

Date d'expiration : _____

N° de sécurité Sociale : _____

Je certifie que les données fournies sont exactes. Je reconnais formellement avoir pris connaissance du règlement du raid Vittel Amazones et l'accepte dans sa totalité.

Fait à _____ le _____

Signature :

Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »



FORMULAIRE MEDICAL

Nom officiel de l'équipe : _____

Nom du sponsor : _____

Nom d'usage : _____ Prénom : _____

Rue et n° : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Pays : _____ Nationalité : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Téléphone domicile : _____ Téléphone bureau : _____

Mobile : _____ Fax : _____

Email : _____

N° de sécurité sociale : _____

Groupe sanguin et rhésus : _____

Allergies et maladies fréquentes ainsi que leurs traitements : _____

Etes vous sujet aux crises d'asthme : oui non de spasmophilie : oui non

Antécédents médicaux : _____

Nom, n° de téléphone et qualité d'une personne à prévenir en cas d'urgence :

La société ZBO s'engage à ne divulguer aucune des informations médicales fournies par les concurrentes. Ces informations sont demandées dans le but d'optimiser la mise en place des services médicaux sur le terrain. Tous les formulaires seront confidentiels et seul le corps médical aura un droit de regard.

Je certifie que les données fournies sont exactes.

Fait à _____ le _____

Signature :

Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »



FORMULAIRE VESTIMENTAIRE

Nom officiel de l'équipe : _____

Nom du sponsor : _____

N° équipe : _____

Nom d'usage : _____ Prénom : _____

Mettre des tailles en XS, S, M, L, XL

Ecrire votre taille de tous les jours

Hauteur totale de la personne	cm.
Pointure	
Taille Tee-shirt	
Taille Chemise	
Taille Short / Pantalon	
Taille Coupe-vent / Veste	

Je certifie que les données fournies sont exactes.

Fait à _____ le _____

Signature :

Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »



Pièces à Joindre obligatoirement **Tout dossier incomplet sera retourné.**

1] Formulaires d'inscription, médical et vestimentaire remplis dans leur totalité et signé
(1 exemplaire par concurrente)

2] La photocopie du passeport en cours de validité et valide jusqu'au 15 janvier 2005

3] Un Certificat Médical d'aptitude à la pratique d'activités MULTISPORT ORIGINAL datant de moins de 3 mois à compter de la date de fin de la course (daté après le 15 juillet 2004). La photocopie de ce document sera à présenter lors du départ à l'aéroport avec le passeport.

4] Un BREVET DE NATATION de 50 mètres fait en Piscine.

5] Une photocopie de votre carnet de vaccination à jour ou tout autre attestation justifiant les vaccinations suivantes : diphtérie, polio, tétanos, hépatite B, hépatite A, la fièvre typhoïde, poliomyélite.

6] Une photocopie de votre carte de Groupe Sanguin.

7] 4 photos d'identités.

à

SOCIETE Z.B.O
7 RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU
ZAC DES RADARS
91350 GRIGNY

Pour tout renseignement complémentaire
contacter NADIA au 01.69.06.11.11

Émail : nadia@zbo.fr

Site : www.vittelamazones.com